

Analyse du financement des Collectivités territoriales de l'Arrondissement de Jacmel selon les théories de l'incompatibilité des choix publics et de l'imbrication territoriale

Analysis of the financing of the Territorial Authorities of the Arrondissement of Jacmel according to the theories of the incompatibility of public choices and territorial interweaving

Análisis de la financiación de las Autoridades Territoriales del Distrito de Jacmel según las teorías de la incompatibilidad de las elecciones públicas y el entrelazamiento territorial

Joseph LAMBERT¹ & Christophe PROVIDENCE²

¹Doctorant au CRS-IUS, Port-au-Prince, Haïti

²Chercheur au CRS-IUS, Port-au-Prince, Haïti — ORCID : 0000-0002-7602-2797

Auteur correspondant : christophe.providence@ius.education

Résumé

La théorie de l'incompatibilité des choix publics explore les tensions entre les priorités nationales et locales, qui résultent souvent d'objectifs divergents. Elle souligne que les décisions prises au niveau central ne s'alignent pas toujours sur les besoins locaux, entraînant des inefficacités, des conflits d'intérêts et une fragmentation de la gouvernance. D'un autre côté, la théorie de l'imbrication territoriale met en avant l'idée que les territoires sont des espaces de gouvernance interdépendants, où le développement local dépend de l'articulation efficace entre les différents niveaux de pouvoir : central, régional et local. Cette approche considère que la décentralisation ne peut être pleinement efficace que si les collectivités territoriales disposent de ressources adéquates, de marges de manœuvre suffisantes et de mécanismes de coordination intégrés. Ce papier examine l'impact du financement des collectivités territoriales sur le développement local en Haïti, avec un focus sur les municipalités de l'arrondissement de Jacmel. À travers une méthodologie mixte intégrant des enquêtes

quantitatives auprès de 149 élus locaux et des entretiens semi-directifs, il analyse les capacités des municipalités à mobiliser leurs ressources financières et l'influence de la décentralisation sur leur autonomie. Dans le contexte haïtien, où la centralisation domine le système administratif, ces théories sont pertinentes pour analyser les défis de la décentralisation. Les résultats de cette recherche sur l'arrondissement de Jacmel illustrent plusieurs points de tension entre les choix publics nationaux et locaux.

Mots-clés : Développement local, Financement des Collectivités territoriales, Gouvernance locale, Incompatibilité des choix publics, Imbrication territoriale

Summary

The theory of the incompatibility of public choices explores the tensions between national and local priorities, which often result from divergent objectives. It points out that decisions taken at the central level do not always align with local needs, leading to inefficiencies, conflicts of interest and fragmentation of governance. On the other hand, the theory of territorial interweaving puts forward the idea that territories are interdependent spaces of governance, where local development depends on the effective articulation between the different levels of power: central, regional and local. This approach considers that decentralisation can only be fully effective if local and regional authorities have adequate resources, sufficient room for manoeuvre and integrated coordination mechanisms. This paper examines the impact of local government financing on local development in Haiti, with a focus on the municipalities of the district of Jacmel. Through a mixed methodology integrating quantitative surveys of 149 local elected officials and semi-structured interviews, it analyzes the capacities of municipalities to mobilize their financial resources and the influence of decentralization on their autonomy. In the Haitian context, where centralization dominates the administrative system, these theories are relevant to analyzing the challenges of decentralization. The results of this research on the district of Jacmel illustrate several points of tension between national and local public choices.

Keywords: Local development, Financing of local authorities, Local governance, Incompatibility of public choices, Territorial interweaving

Resumen

La teoría de la incompatibilidad de las decisiones públicas explora las tensiones entre las prioridades nacionales y locales, que a menudo resultan de objetivos divergentes. Señala que las decisiones tomadas a nivel central no siempre se alinean con las necesidades locales, lo que conduce a ineficiencias, conflictos de interés y fragmentación de la gobernanza. Por otro lado, la teoría del entrelazado territorial propone la idea de que los territorios son espacios interdependientes de gobernanza, donde el desarrollo local depende de la articulación efectiva entre los diferentes niveles de poder: central, regional y local. Este enfoque considera que la descentralización solo puede ser plenamente eficaz si las autoridades locales y regionales

disponen de recursos adecuados, suficiente margen de maniobra y mecanismos integrados de coordinación. Este documento examina el impacto de la financiación del gobierno local en el desarrollo local de Haití, con especial atención a los municipios del distrito de Jacmel. Mediante una metodología mixta que integra encuestas cuantitativas a 149 cargos electos locales y entrevistas semiestructuradas, analiza la capacidad de los municipios para movilizar sus recursos financieros y la influencia de la descentralización en su autonomía. En el contexto haitiano, donde la centralización domina el sistema administrativo, estas teorías son relevantes para analizar los desafíos de la descentralización. Los resultados de esta investigación sobre el distrito de Jacmel ilustran varios puntos de tensión entre las elecciones públicas nacionales y locales.

Palabras clave: Desarrollo local, Financiación de las autoridades locales, Gobierno local, Incompatibilidad de elecciones públicas, Entrelazamiento territorial

Introduction

La décentralisation est perçue comme une stratégie clé pour dynamiser le développement local et réduire les disparités régionales. En Haïti, la Constitution de 1987 a officialisé ce processus en établissant trois niveaux de collectivités territoriales : sections communales, communes et départements. Cependant, près de quatre décennies après son adoption, le manque de financement, le contrôle centralisé, et la faiblesse institutionnelle freinent son succès.

Cette situation engendre des difficultés majeures pour le développement local, notamment en matière de gestion des ressources et de mise en œuvre de politiques publiques adaptées aux besoins spécifiques des territoires. L'inefficacité des mécanismes de collecte des recettes locales, comme la Contribution Foncière des Propriétés Bâties (CFPB), accentue cette dépendance et freine l'autonomie financière des municipalités. Un paradoxe se crée alors : bien que la décentralisation soit inscrite dans les textes législatifs, elle reste peu effective, empêchant ainsi une gestion locale plus proche des citoyens et des réalités du terrain (Providence, 2022).

L'arrondissement de Jacmel, dans le sud-est du pays, est un exemple frappant de cette dynamique. Malgré son rôle économique et touristique clé, il fait face à des défis de taille qui illustrent les obstacles généraux des collectivités locales. Là où d'autres pays ont su tirer parti de la décentralisation pour renforcer la gestion locale et accélérer leur développement, Haïti peine à adopter des réformes adaptées, d'autant plus que l'instabilité institutionnelle et une gouvernance opaque compliquent encore davantage la situation. À la lumière de ces défis, il devient essentiel de se pencher sur les mécanismes financiers et les réformes nécessaires pour renforcer l'autonomie des collectivités et, par conséquent, améliorer leur efficacité dans la gestion des ressources publiques.

Les théories sur la décentralisation fiscale soulignent l'importance d'une autonomie financière pour garantir l'efficacité des collectivités locales (Providence, 2015). Pour ces dernières,

disposer des moyens financiers nécessaires leur permet de mieux gérer leurs projets de développement, de répondre plus rapidement aux besoins locaux et de renforcer la transparence et la redevabilité envers les citoyens. Cependant, ce modèle théorique rencontre des obstacles qui vont au-delà de simples questions financières. Les recherches de Michel Oriol (1995) et de Gérard Barthélemy (1996) rappellent que la réussite de la décentralisation dépend également de la capacité des collectivités locales à gérer les ressources de manière transparente et participative. Mais cette capacité fait défaut, en grande partie en raison de l'inefficacité des mécanismes de gestion, du manque de coordination entre les différents niveaux de pouvoir et de la faible confiance des citoyens dans leurs autorités locales.

Il est également fondamental de renforcer la participation citoyenne dans la gestion des ressources locales. Des plateformes numériques de transparence budgétaire et des consultations publiques régulières pourraient jouer un rôle clé dans la restauration de la confiance des citoyens et dans l'amélioration de la gestion des fonds publics (Azael & Fièvre, 1998; Providence, 2015). La mise en place de telles initiatives permettrait aux citoyens de mieux comprendre les décisions des autorités locales, tout en favorisant une gouvernance plus ouverte et plus responsable.

Pour que la décentralisation soit réellement efficace, il est nécessaire d'accompagner ces réformes de programmes de formation pour les élus locaux et les fonctionnaires municipaux. Ces formations doivent porter sur la gestion des finances publiques, la gouvernance participative et l'établissement de partenariats stratégiques avec le secteur privé et les ONG. Certains auteurs soulignent que la décentralisation réussie ne peut se faire sans un renforcement des capacités des collectivités locales (Azael & Fièvre, 1998; Providence, 2022; Providence, 2019). Un programme national de formation permettrait non seulement de combler les lacunes en matière de gestion, mais aussi de préparer les autorités locales à gérer plus efficacement les ressources qu'elles reçoivent et génèrent.

Ce papier explore le rapport entre local et global dans l'arrondissement de Jacmel, situé dans le sud-est d'Haïti, pour évaluer comment les mécanismes de financement influencent le développement local au regard des nouvelles théories du développement territorial (Providence, 2022). La problématique centrale est : quel serait le rapport théorique entre le financement des collectivités territoriales et le développement socio-économique des municipalités de l'arrondissement de Jacmel ?

D'un côté, la théorie de l'imbrication territoriale (Providence, 2022) propose une approche systémique pour comprendre les relations complexes entre les niveaux de gouvernance locale, régionale, et nationale. Selon cette théorie, les territoires ne sont pas des entités isolées, mais des structures interconnectées où les décisions, les ressources et les dynamiques sociales s'influencent mutuellement. L'imbrication territoriale met également en lumière les tensions entre centralisation et autonomie, en insistant sur la nécessité d'un équilibre entre les différents niveaux de gouvernance. D'un autre côté, la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022) explore les tensions entre les priorités nationales et locales, qui résultent souvent d'objectifs divergents. Elle souligne que les décisions prises au niveau central ne

s'alignent pas toujours sur les besoins locaux, entraînant des inefficacités, des conflits d'intérêts et une fragmentation de la gouvernance.

Dans le contexte haïtien, où la centralisation domine le système administratif, précisément dans l'arrondissement de Jacmel (I), ces deux théories sont pertinentes pour analyser non seulement les défis de la décentralisation, les relations entre les municipalités et l'État central (II), ainsi que l'impact des mécanismes financiers sur la gouvernance locale (III). Les résultats de l'étude sur l'arrondissement de Jacmel illustrent plusieurs points de tension entre les choix publics nationaux et locaux (IV).

1. Méthodologie des données sur le rapport entre local et global dans l'arrondissement de Jacmel

Pour mieux comprendre comment le financement des collectivités territoriales affecte le développement territorial, une approche mixte a été utilisée, combinant à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives. Cela permet d'obtenir des données précises sur les mécanismes de financement tout en intégrant les points de vue des acteurs locaux.

Les données quantitatives ont été recueillies auprès de 149 élus locaux et responsables administratifs répartis dans 27 communes, incluant des mairies et des sections communales (CASEC). Un questionnaire structuré a été utilisé pour récolter des informations sur les sources de financement, la collecte des taxes locales et l'utilisation des ressources publiques. Les réponses ont ensuite été traitées à l'aide de statistiques descriptives pour dégager les grandes tendances et les obstacles à une gestion financière efficace. Des entretiens semi-directifs ont aussi été menés avec des élus et des responsables municipaux. Ces entretiens ont permis d'approfondir les défis auxquels ils sont confrontés et d'explorer les solutions qu'ils envisagent pour améliorer l'autonomie financière des municipalités.

L'analyse des réponses a permis de faire ressortir des perceptions sur la gestion des ressources et les freins institutionnels. Enfin, une analyse documentaire a été réalisée sur des textes clés comme la Constitution de 1987, des Décrets du 1er février 2006 et des rapports d'organisations internationales, pour comprendre les mécanismes financiers dans le cadre législatif et institutionnel actuel (Gouvernement Haïtien, 2006). Cette analyse a permis de mieux situer les défis du système actuel et de comprendre ses limites. Les données collectées ont ensuite été analysées pour identifier les principaux problèmes et opportunités concernant la gestion financière locale. Les résultats ont été présentés sous forme de graphiques et de tableaux, tandis que les données qualitatives ont été traitées par analyse thématique pour mettre en lumière les enjeux majeurs et proposer des pistes de solutions concrètes (Gouvernement Haïtien, 2006).

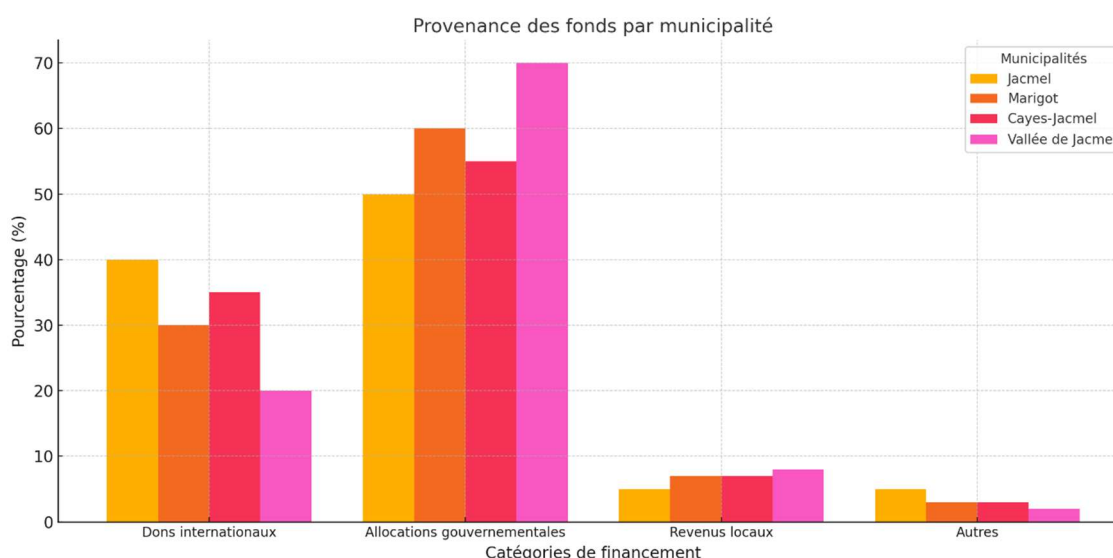
Un nouveau graphique intitulé « Provenance des fonds par municipalité » montre la répartition des financements des municipalités de Jacmel, Marigot, Cayes-Jacmel et Vallée de Jacmel en fonction de leurs sources : dons internationaux, allocations gouvernementales, revenus locaux et autres.

Les observations principales sont :

- Vallée de Jacmel reste fortement dépendante des allocations gouvernementales.
- Jacmel diversifie davantage ses financements avec une part notable provenant des dons internationaux.

Les données collectées à travers les enquêtes offrent des éclairages précieux sur les défis financiers rencontrés par les municipalités de l'arrondissement de Jacmel. L'analyse de ces données révèle plusieurs tendances et obstacles qui affectent la capacité des collectivités territoriales à gérer efficacement leurs finances et à promouvoir un développement local. Les résultats suivants mettent en lumière les principales difficultés rencontrées par ces municipalités, notamment la dépendance aux transferts de l'État, la faiblesse de la collecte des ressources locales et les problèmes de transparence dans la gestion des finances publiques.

Graphique 1. Provenance des fonds par municipalité



Sources : Enquête réalisée par les auteurs

Le financement des municipalités de l'arrondissement de Jacmel repose principalement sur les allocations du gouvernement central, qui représentent en moyenne 85 % des revenus totaux. Les fonds provenant de sources locales (comme les taxes municipales) sont limités à moins de 5 % dans la majorité des cas.

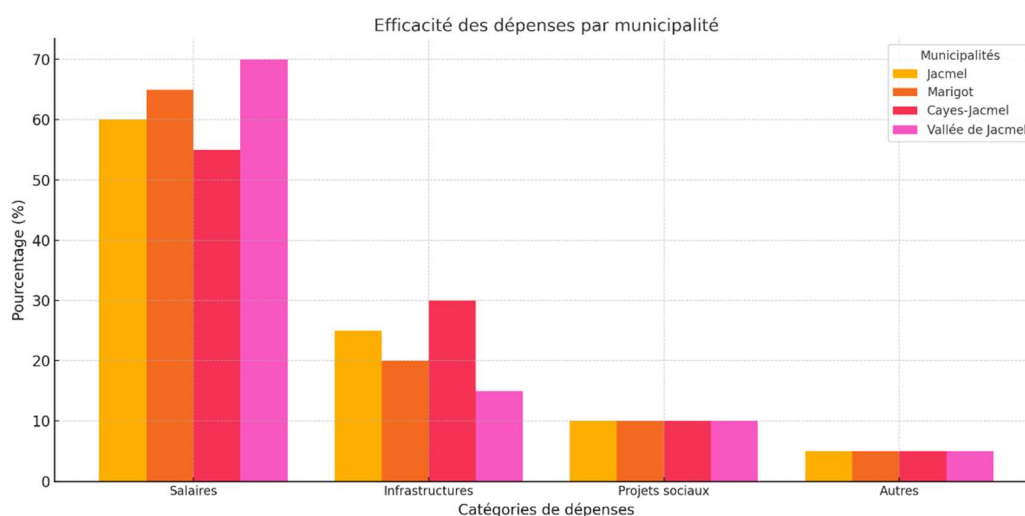
Cette situation met en lumière la dépendance critique des collectivités territoriales vis-à-vis de l'État central, ce qui limite leur capacité à initier des projets indépendants ou à répondre efficacement aux besoins locaux. Parmi les municipalités étudiées, Jacmel se distingue par une diversification relative de ses financements, bénéficiant également de dons internationaux.

Le graphique 2, ci-dessous, montre la répartition des dépenses municipales entre salaires, infrastructures, projets sociaux et autres catégories. Les résultats indiquent une forte proportion consacrée aux salaires, en particulier pour Vallée de Jacmel.

L'analyse des données révèle des défis majeurs pour la gestion financière des municipalités de l'arrondissement de Jacmel, notamment en ce qui concerne la capacité à mobiliser des

ressources locales et la dépendance aux transferts de l'État. Une grande partie des municipalités peine à générer des revenus propres suffisants, malgré la possibilité d'imposer des taxes locales, notamment la contribution foncière des propriétés bâties (CFPB). En effet, 62 % des répondants rapportent que cette taxe reste sous-exploitée. L'inefficacité de la collecte est principalement attribuée à l'absence de systèmes modernes de collecte et à une méfiance généralisée envers les autorités locales. Pour améliorer cette situation, plusieurs élus ont suggéré la mise en place de systèmes numériques de collecte et l'introduction de campagnes de sensibilisation pour restaurer la confiance des citoyens et renforcer la performance fiscale des municipalités.

Graphique 2. **Efficacité des dépenses par municipalité**



Sources : Enquête réalisée par les auteurs

Le graphique « Efficacité des dépenses par municipalité » montre que la majorité des ressources est allouée aux salaires (60 % à 70 % selon les municipalités), avec une faible part consacrée aux infrastructures (15 % à 30 %) et aux projets sociaux (10 %). Cette structure budgétaire reflète une priorisation des dépenses récurrentes au détriment des investissements nécessaires au développement local. Les besoins en infrastructures et en services publics restent largement insatisfaits, limitant l'impact des dépenses sur le bien-être des populations.

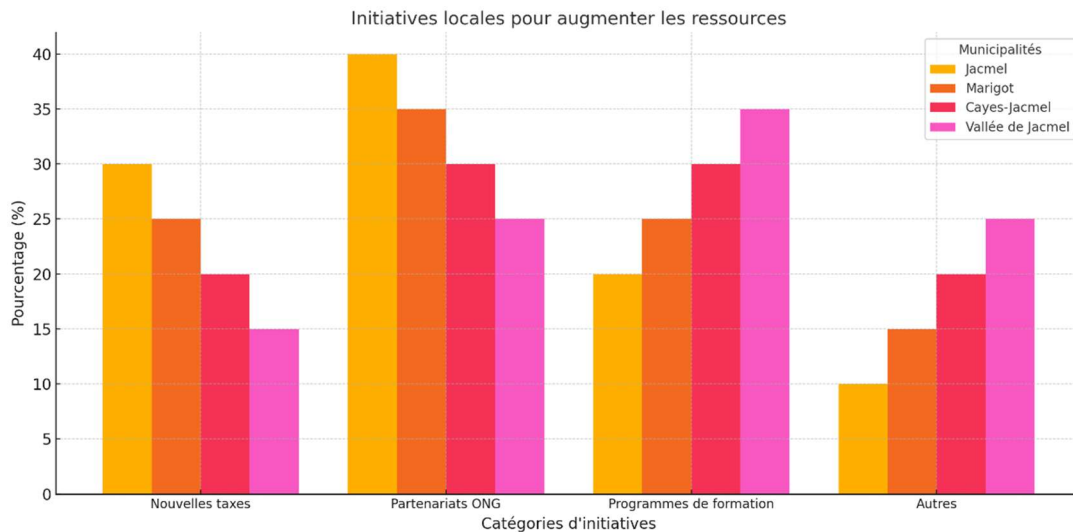
Ce graphique 3, ci-dessous, illustre les stratégies adoptées par les municipalités pour accroître leurs revenus, telles que l'introduction de nouvelles taxes, les partenariats avec des ONG, et les programmes de formation. Jacmel se distingue par un fort recours aux partenariats ONG.

Ce manque de ressources propres augmente la dépendance des municipalités aux transferts étatiques, qui constituent plus de 71 % de leurs revenus. Cependant, ces transferts sont souvent jugés insuffisants et irréguliers. En conséquence, les municipalités sont contraintes à une gestion réactive, axée sur la couverture des besoins immédiats, et non sur la mise en œuvre de projets à long terme.

Cette situation est largement partagée, des élus locaux qui estiment que l'absence d'autonomie financière empêche toute initiative locale de se concrétiser. Selon eux, il est impératif de

diversifier les sources de financement, notamment par la mise en place de partenariats public-privé et l'exploration de nouvelles sources locales de revenus.

Graphique 3. Initiatives locales pour augmenter les ressources



Sources : Enquête réalisée par les auteurs

Le graphique « Initiatives locales pour augmenter les ressources » met en évidence les efforts des municipalités pour diversifier leurs revenus. Les partenariats avec des ONG (40 % pour Jacmel) et l'introduction de nouvelles taxes (30 %) figurent parmi les stratégies les plus courantes. Cependant, ces initiatives restent limitées en portée et en efficacité. Vallée de Jacmel se distingue par une forte dépendance aux programmes de formation et autres stratégies non directement financières.

3. Analyse et interprétation des résultats à partir de la théorie d'incompatibilité des choix publics de Christophe Providence

La théorie d'incompatibilité des choix publics éclaire les défis structurels de la décentralisation en Haïti, révélant une inadéquation entre les priorités nationales et locales. Cette analyse montre que pour dynamiser le développement local, il est essentiel de réduire ces incompatibilités par des réformes institutionnelles, une meilleure coordination intergouvernementale, et une valorisation accrue des initiatives locales (Providence, 2022). En alignant les choix publics sur les besoins réels des territoires, il serait possible de transformer ces incompatibilités en opportunités pour une gouvernance plus efficace et inclusive.

3.1. Tension entre allocations centralisées et priorités locales

Les municipalités dépendent des allocations gouvernementales, qui représentent jusqu'à 70 % de leurs ressources financières. Cependant, ces allocations sont souvent insuffisantes et rigides, ne répondant pas aux priorités spécifiques des municipalités. Selon la théorie d'incompatibilité, cette situation illustre une divergence entre les priorités nationales (par exemple, contrôle des dépenses et maintiens de l'ordre macro-économiques) et les besoins locaux (investissements en infrastructures et services sociaux). L'absence de mécanismes permettant aux municipalités

d'influencer les choix nationaux crée une dissonance qui limite leur capacité à répondre aux attentes de leurs populations.

Jacmel bénéficie de financements significativement plus élevés que les autres municipalités de l'arrondissement, comme Vallée de Jacmel. Cela reflète une disparité dans la distribution des ressources qui ne correspond pas toujours aux besoins réels des territoires. La théorie souligne que les décisions nationales favorisent souvent des centres urbains ou politiquement stratégiques, au détriment des zones rurales ou marginalisées. Ce biais aggrave les disparités socio-économiques et alimente un ressentiment local. Dans le cas de Jacmel, les choix publics favorisent le chef-lieu, créant une incompatibilité perçue par les autres municipalités, qui peinent à financer même les services de base.

Les dépenses des municipalités sont majoritairement absorbées par les salaires (60 à 70 %), laissant peu de marge pour des projets structurants ou des investissements sociaux. Cette allocation reflète une contrainte imposée par des choix publics centralisés qui priorisent le maintien d'une administration fonctionnelle, au détriment des projets de développement. La rigidité des transferts budgétaires et l'absence de marges de manœuvre locale exacerbent cette inefficacité, rendant ainsi les municipalités incapables d'adapter leurs budgets à leurs besoins spécifiques.

Certaines municipalités, comme Jacmel, ont introduit des initiatives pour diversifier leurs revenus (taxes locales, partenariats avec des ONG), mais ces efforts restent isolés et sous-valorisés. Ces initiatives illustrent une tentative de contournement de l'incompatibilité des choix publics, où les municipalités cherchent à pallier les insuffisances des transferts centraux. Cependant, le manque de soutien institutionnel et de coordination réduit l'impact de ces efforts. La théorie suggère que ces incompatibilités pourraient être atténuées par une reconnaissance et un appui accru des initiatives locales dans le cadre des politiques nationales.

Les municipalités n'ont que peu de moyens pour influencer les décisions nationales ou adapter les politiques centrales à leurs réalités locales. Selon la théorie, cette déconnexion entre niveaux de gouvernance reflète une incompatibilité institutionnelle où les structures décisionnelles ne permettent pas une intégration ascendante des priorités locales. En l'absence de mécanismes de consultation ou de rétroaction, les municipalités sont réduites à des exécutantes passives des politiques nationales, limitant leur potentiel de développement.

3.2. Renforcer l'autonomie financière locale : Stratégies et Recommandations

L'autonomie financière locale est essentielle pour permettre aux municipalités de répondre efficacement aux besoins de leurs communautés sans dépendre excessivement des transferts du pouvoir central. Pour renforcer cette autonomie, une combinaison de réformes structurelles, de renforcement des capacités et de diversification des sources de revenus est nécessaire. Voici des stratégies clés.

3.2.1. Diversification des sources de revenus

Améliorer la fiscalité locale :

- Moderniser les mécanismes de collecte des taxes locales, comme les taxes foncières, commerciales, et de prestation de services ;
- Établir des systèmes numériques pour simplifier la déclaration et le paiement des taxes ;
- Sensibiliser les citoyens à l'importance de la fiscalité locale et renforcer la transparence dans l'utilisation des fonds.

Exploiter les potentialités économiques locales :

- Développer les industries spécifiques aux territoires, comme l'agriculture, le tourisme, ou l'artisanat ;
- Introduire des redevances pour l'exploitation des ressources naturelles locales (ex. : mines, forêts, eau).

Mettre en place des partenariats public-privé :

- Attirer des investisseurs privés pour financer des projets locaux ;
- Collaborer avec des ONG ou des organismes internationaux pour développer des programmes générateurs de revenus.

3.2.2. Optimisation des transferts financiers

Rendre les transferts intergouvernementaux prévisibles et équitables :

- Adopter des critères transparents pour le calcul des allocations (ex. : population, niveau de pauvreté, besoin en infrastructures) ;
- Instaurer un mécanisme de péréquation pour réduire les disparités entre les territoires riches et pauvres.

Introduire des incitations basées sur la performance :

- Allouer une partie des fonds sur la base des résultats obtenus par les municipalités en termes de gestion financière et réalisation de projets ;
- Encourager les collectivités à générer davantage de revenus propres en liant les transferts aux efforts de mobilisation des ressources locales.

3.2.3. Renforcement des capacités locales

Former les gestionnaires locaux :

- Organiser des formations sur la gestion budgétaire, la planification fiscale et la mobilisation des ressources ;
- Fournir un accompagnement technique pour améliorer la gestion des finances publiques locales.

Renforcer les institutions locales :

- Créer des organes de contrôle pour surveiller l'utilisation des ressources financières ;

- Établir des systèmes de comptabilité transparents et accessibles pour favoriser la reddition des comptes.

3.2.4. Réformes législatives et institutionnelles

Accroître l'autonomie fiscale des municipalités :

- Déléguer aux municipalités des pouvoirs supplémentaires pour imposer et collecter certains types de taxes ;
- Réformer la législation pour limiter les contraintes imposées par l'État central sur les budgets locaux.

Créer des Fonds locaux de développement :

- Mettre en place des fonds spécifiques pour financer les initiatives locales, alimentés par des contributions nationales et des partenariats internationaux ;
- Garantir une allocation directe et transparente aux municipalités.

3.2.5. Encouragement de la participation citoyenne

Impliquer les citoyens dans la gouvernance financière :

- Organiser des consultations publiques pour prioriser les dépenses locales et impliquer les citoyens dans les choix budgétaires ;
- Publier des rapports financiers clairs pour renforcer la confiance des citoyens dans les autorités locales.

Instaurer des mécanismes de contrôle citoyen :

- Encourager la formation de comités locaux de surveillance financière ;
- Promouvoir les plateformes numériques pour recueillir les commentaires et assurer un suivi des projets financés.

Renforcer l'autonomie financière locale nécessite des réformes systémiques qui touchent à la mobilisation des revenus, aux transferts financiers, et à la gestion des ressources. En combinant ces stratégies, les municipalités pourront mieux répondre aux besoins de leurs communautés, réduire leur dépendance au pouvoir central, et contribuer activement au développement socio-économique local. Un engagement politique fort et un soutien technique sont nécessaires pour assurer le succès de ces initiatives.

4. Approfondissement de l'analyse à l'aide de la théorie de l'imbrication territoriale de Christophe Providence

La théorie de l'imbrication territoriale de Christophe Providence (2022), qui décrit les interactions entre les différents niveaux de gouvernance et leurs dynamiques systémiques, fournit une base solide pour interpréter les résultats de l'étude sur les finances publiques des

municipalités de l'arrondissement de Jacmel. En appliquant cette théorie, nous pouvons identifier les tensions et les opportunités dans la gouvernance locale haïtienne. Également, cette théorie de l'imbrication territoriale offre un cadre précieux pour comprendre les limites actuelles du financement des collectivités territoriales en Haïti et propose des pistes pour une gouvernance territoriale plus efficace et intégrée.

4.1. Dépendance financière : Une imbrication verticale déséquilibrée

Les municipalités dépendent massivement des allocations gouvernementales (50 à 70 % de leurs ressources), avec une contribution locale souvent inférieure à 10 %. Cette situation reflète une imbrication verticale asymétrique, où le pouvoir central détient une influence dominante. La dépendance excessive au financement centralisé entrave l'autonomie locale, créant un cercle vicieux où les municipalités sont limitées dans leur capacité à initier des projets indépendants. Selon Providence (2022), une imbrication territoriale équilibrée nécessite un transfert de ressources qui soit cohérent avec les compétences des collectivités locales. L'absence d'une répartition équitable et d'un système efficace de collecte des revenus locaux empêche l'émergence d'une gouvernance locale résiliente et proactive.

Les disparités entre les municipalités, illustrées par les écarts de financement (Jacmel reçoit beaucoup plus que Vallée de Jacmel), témoignent d'une fragmentation des imbrications interterritoriales. Cette fragmentation affaiblit la solidarité territoriale, essentielle pour renforcer les capacités des communes les moins dotées. Une imbrication harmonieuse exige des mécanismes de redistribution plus équitables, où les ressources et compétences sont partagées pour équilibrer les inégalités. Par exemple, Jacmel pourrait jouer un rôle de locomotive pour les communes voisines en partageant des initiatives ou en soutenant des projets intercommunaux.

La majorité des fonds municipaux est consacrée aux salaires (60 à 70 %), avec une faible proportion destinée aux infrastructures ou aux projets structurants. Cette affectation inefficace des ressources est symptomatique d'une faible coordination entre les niveaux de gouvernance. Une imbrication fonctionnelle réussie, selon Providence, nécessite des relations fluides entre les administrations centrales et locales, avec des mécanismes de contrôle et d'appui technique. En l'absence de ces mécanismes, les municipalités sont contraintes de se concentrer sur des dépenses récurrentes au détriment des investissements à fort impact.

Certaines municipalités, comme Jacmel, expérimentent des initiatives telles que la création de taxes locales et des partenariats avec des ONG, mais ces efforts restent isolés et sous-optimisés. Ces initiatives témoignent d'une tentative d'imbrication ascendante, où les acteurs locaux cherchent à pallier les lacunes de l'État central. Cependant, le manque de coordination et de soutien limite leur portée. Selon Providence, une imbrication ascendante efficace requiert un cadre institutionnel qui valorise et intègre ces initiatives dans une stratégie territoriale nationale. En l'absence d'un tel cadre, ces efforts risquent de rester fragmentés et insuffisants.

Les interactions entre les niveaux local et national sont caractérisées par un contrôle vertical strict, sans marge pour l'adaptation aux réalités locales. La rigidité de cette imbrication verticale freine l'innovation et la participation locale. Une véritable imbrication, selon Providence, doit permettre une articulation dynamique où les réalités locales influencent les politiques

nationales. En Haïti, cela nécessiterait une décentralisation plus profonde, accompagnée de mécanismes de concertation entre les niveaux de gouvernance.

À travers le prisme de l'imbrication territoriale, les résultats révèlent :

- Une centralisation excessive qui étouffe l'autonomie et l'innovation locales ;
- Des disparités territoriales persistantes, illustrant un manque de coopération et de redistribution intermunicipale ;
- Une allocation inefficace des ressources résultant d'une imbrication fonctionnelle déséquilibrée ;
- Des initiatives locales sous-valorisées, témoignant d'un potentiel inexploité pour renforcer les imbrications ascendantes.

À partir de cette analyse, plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- Redistribution équitable des ressources : Mettre en place un système de péréquation pour réduire les disparités entre communes et garantir une base financière suffisante pour chaque municipalité ;
- Renforcement des initiatives locales : Fournir un cadre institutionnel qui soutient et valorise les partenariats locaux et l'innovation territoriale ;
- Coordination interterritoriale : encourager la collaboration entre municipalités pour maximiser les ressources disponibles et partager les bonnes pratiques ;
- Amélioration des contrôles fonctionnels : Introduire des mécanismes flexibles permettant aux municipalités d'investir davantage dans des projets structurants.

L'application de la théorie de l'imbrication territoriale met en évidence les lacunes structurelles et les opportunités dans le cadre de la gouvernance locale à Jacmel. Une imbrication plus équilibrée, où les ressources, compétences et initiatives circulent librement entre les niveaux de gouvernance, est essentielle pour dynamiser le développement local. Ces ajustements pourraient transformer les municipalités de Jacmel en acteurs clés d'un développement socio-économique durable.

4.2. Décentralisation et théorie de l'imbrication territoriale

La forte dépendance des municipalités aux allocations gouvernementales illustre une imbrication territoriale déséquilibrée, où le pouvoir central domine largement. Cette asymétrie limite :

- L'autonomie décisionnelle des municipalités, car les allocations budgétaires sont souvent conditionnées à des priorités définies par le gouvernement central ;
- La capacité d'innovation locale, les municipalités étant contraintes d'allouer la majorité des fonds aux salaires et dépenses récurrentes.

Selon Christophe Providence (2022), une imbrication territoriale équilibrée nécessite une redistribution équitable des ressources et une autonomie financière accrue des territoires locaux. La faible capacité des municipalités de Jacmel à générer leurs propres revenus indique une rupture dans cette logique, entravant leur développement.

Le graphique « Tendances des ressources financières » met en évidence une fragmentation des ressources entre les municipalités. Jacmel, en tant que chef-lieu, reçoit des fonds nettement supérieurs, ce qui reflète une concentration des moyens au sommet de la hiérarchie territoriale. Cette inégalité affaiblit les capacités des municipalités périphériques, comme Vallée de Jacmel, à répondre aux besoins de leurs populations. La théorie de Providence suggère que cette fragmentation pourrait être atténuée par des mécanismes de coopération interterritoriale, où les ressources et compétences sont partagées pour renforcer les capacités collectives des territoires. Une redistribution plus équitable des financements pourrait également atténuer les déséquilibres actuels.

La répartition des dépenses municipales (graphique « Efficacité des dépenses ») montre une prédominance des salaires dans les budgets locaux, au détriment des investissements dans les infrastructures et projets sociaux. Cette inefficacité budgétaire reflète une « fragmentation fonctionnelle », où les municipalités ne disposent pas des outils nécessaires pour optimiser leurs dépenses et répondre aux priorités locales.

Dans une imbrication territoriale équilibrée, les niveaux de gouvernance travaillent de manière coordonnée pour renforcer les capacités fonctionnelles des entités locales. Cela inclut :

- La mise en place de mécanismes de contrôle efficaces pour assurer la transparence et la reddition des comptes ;
- La formation des élus et cadres municipaux pour améliorer la gestion des ressources.

Le graphique « Initiatives locales pour augmenter les ressources » met en lumière les efforts des municipalités pour diversifier leurs revenus à travers des partenariats avec des ONG et la création de nouvelles taxes. Ces initiatives, bien que modestes, reflètent une tentative d'imbrication territoriale ascendante, où les acteurs locaux cherchent à pallier les déficits imposés par le pouvoir central.

Cependant, ces efforts restent limités en raison de :

- L'absence de coordination systématique entre municipalités ;
- Le manque d'infrastructures pour soutenir les initiatives locales (comme les bases de données ou outils numériques) ;
- La faible reconnaissance des initiatives locales par les autorités centrales.

Selon Providence, ces initiatives pourraient être renforcées par des politiques nationales visant à encourager l'innovation locale et à intégrer ces initiatives dans des stratégies territoriales plus larges.

À la lumière de cette analyse, plusieurs recommandations émergent.

Rééquilibrer les imbrications financières :

- Introduire un mécanisme de transfert financier basé sur des critères transparents (densité de population, besoins spécifiques) ;
- Augmenter la part des revenus locaux en offrant des outils de collecte fiscale adaptés.

Favoriser la coopération interterritoriale :

- Créer des plateformes de dialogue entre municipalités pour partager des ressources et bonnes pratiques ;
- Encourager des projets communs, notamment dans les secteurs transversaux comme le tourisme ou l'agriculture.

Renforcer les capacités locales :

- Offrir des programmes de formation continue pour les élus locaux sur la gestion budgétaire et le développement de partenariats ;
- Mettre en place des systèmes de contrôle inclusifs, impliquant à la fois les autorités locales et la société civile.

Encourager l'innovation ascendante :

- Institutionnaliser les partenariats avec les ONG en intégrant ces collaborations dans les plans de développement locaux ;
- Introduire des subventions pour soutenir les initiatives locales innovantes.

La théorie de l'imbrication territoriale offre un cadre analytique précieux pour comprendre les défis et opportunités de la décentralisation en Haïti. L'analyse révèle que l'imbrication actuelle est asymétrique et fragmentée, limitant les capacités des municipalités à contribuer au développement local. En renforçant les interactions équilibrées entre le pouvoir central et les municipalités, ainsi qu'entre les municipalités elles-mêmes, il est possible de construire une gouvernance locale plus robuste et équitable.

4.3. Les points de tension soulevés entre le local et le global

Les défis de gestion financière rencontrés par les municipalités de l'arrondissement de Jacmel mettent en évidence des lacunes importantes dans la mise en œuvre de la décentralisation en Haïti. Ces lacunes, principalement liées à la faible mobilisation des ressources fiscales locales et à la dépendance excessive aux transferts de l'État, soulignent la nécessité de réformes profondes pour garantir une autonomie réelle aux collectivités locales. Ces réformes doivent se concentrer sur l'amélioration de la gestion des finances locales et le renforcement de la capacité des municipalités à mener des projets de développement durable et inclusif.

4.3.1. Les difficultés stratégiques

Pour répondre à ces défis, il est primordial de commencer par la modernisation de la collecte des taxes locales. Les systèmes de collecte actuels sont obsolètes et inefficaces, ce qui limite considérablement les revenus municipaux. L'introduction de systèmes numériques de collecte pourrait permettre de simplifier ce processus, de le rendre plus transparent et de réduire les erreurs humaines. De plus, l'éducation fiscale et la sensibilisation des citoyens à l'importance de ces contributions sont essentielles pour encourager une participation active à la collecte des taxes locales, renforçant ainsi la légitimité des autorités municipales.

Il est également nécessaire de diversifier les sources de financement pour les municipalités. La dépendance excessive aux transferts de l'État doit être réduite par l'exploration de mécanismes alternatifs, notamment les partenariats public-privé et les collaborations avec des ONG. Ces partenariats pourraient permettre de financer des projets d'infrastructure et d'améliorer les services publics, tout en réduisant la pression sur les ressources de l'État central. Par ailleurs, l'exploitation d'autres sources de revenus locales, comme les redevances ou des initiatives de financement participatif, pourrait compléter les recettes fiscales et permettre un financement plus stable et durable des projets locaux.

Le renforcement des capacités humaines au niveau des municipalités est également une priorité. Les élus locaux et les fonctionnaires municipaux doivent bénéficier d'une formation continue dans des domaines cruciaux tels que la gestion financière, la planification stratégique et la gouvernance participative. Cela renforcerait leur compétence dans l'administration des ressources locales et leur permettrait de gérer les finances publiques de manière plus efficace et transparente.

Parallèlement, un système de gouvernance participative plus fort est indispensable pour améliorer la transparence et la redevabilité. La mise en place de comités citoyens pour le suivi des finances publiques, ainsi que l'utilisation de plateformes numériques pour publier les rapports financiers, renforcerait la transparence et encouragerait une meilleure implication des citoyens dans la gestion locale. Ces initiatives permettraient non seulement de renforcer la confiance des citoyens dans leurs autorités locales, mais aussi de garantir une meilleure allocation des ressources publiques.

Enfin, il est essentiel de réformer les mécanismes de transfert financier entre l'État central et les collectivités locales. Ces transferts doivent être révisés pour être plus réguliers, équitablement répartis et mieux adaptés aux besoins réels des municipalités. Des mécanismes de péréquation devraient être mis en place pour garantir une distribution des ressources qui prenne en compte les disparités régionales et les besoins spécifiques des municipalités, afin d'assurer une répartition plus juste des fonds publics.

4.3.2. Des propositions concrètes adaptées au contexte haïtien

La mise en œuvre de ces réformes permettra à Haïti de renforcer l'autonomie de ses municipalités, réduisant ainsi leur dépendance aux transferts de l'État et leur donnant les moyens de promouvoir un développement socio-économique plus équilibré et durable. Cela constituera une étape essentielle pour faire de la décentralisation un levier de développement véritablement efficace et adapté aux réalités locales (Providence, 2022).

En Haïti, les taxes foncières sont peu collectées en raison de l'absence de cadastres précis, d'un faible contrôle administratif et de la méconnaissance des obligations fiscales par les citoyens.

Création d'un cadastre numérique local :

- Recenser les propriétés foncières et immobilières dans chaque municipalité en partenariat avec des ONG ou des organisations internationales (ex. : ONU-Habitat) ;

- Utiliser des drones ou des outils SIG (systèmes d'information géographique) pour établir des cartes précises des propriétés.

Simplification des procédures de déclaration :

- Mettre en place des guichets uniques pour faciliter le paiement des taxes foncières ;
- Introduire des plateformes mobiles et numériques pour simplifier les paiements.

Une initiative pilote à Jacmel pourrait recenser les propriétés urbaines et rurales, évaluer leur valeur, et instaurer une taxe progressive sur la base de la taille, l'emplacement et l'usage des terrains.

Certaines régions haïtiennes, comme Jacmel, possèdent des potentiels économiques non exploités, tels que le tourisme, l'agriculture ou l'artisanat.

Introduction d'une taxe touristique locale :

- Prélever une taxe sur les nuitées des hôtels, les activités touristiques (visites guidées, excursions), et les événements culturels ;
- Affecter ces revenus à l'amélioration des infrastructures locales (routes, services publics) et à la promotion touristique.

Taxe sur les produits artisanaux :

- Prélever une petite taxe sur la vente de produits artisanaux (marchés, boutiques) pour financer des programmes de formation pour les artisans locaux.
- Les municipalités haïtiennes manquent souvent de fonds pour financer leurs projets, mais des ONG et des entreprises privées sont actives dans plusieurs régions :

Partenariats public-privé (PPP) :

- Développer des projets spécifiques, tels que la modernisation des marchés publics, en partenariat avec des entreprises privées ;
- Partager les revenus générés par ces projets entre la municipalité et ses partenaires.

Collaborations avec des ONG :

- Travailler avec des ONG pour financer des projets communautaires (écoles, cliniques, routes) ;
- Permettre aux ONG de collecter des contributions volontaires des citoyens pour des projets spécifiques.

Le marché artisanal de Jacmel pourrait être modernisé en collaboration avec une ONG, avec une taxe prélevée sur les étals pour assurer la maintenance du marché.

La faible collecte des taxes en Haïti est souvent attribuée au manque de formation et de ressources pour les administrations locales.

Formation des agents municipaux :

- Organiser des programmes de formation pour les agents municipaux sur la gestion des finances publiques, la fiscalité locale et la transparence budgétaire ;
- Déployer des experts internationaux pour accompagner les municipalités dans la mise en œuvre de réformes fiscales.

Introduction de systèmes modernes de gestion :

- *Mettre en place des systèmes informatiques pour gérer les bases de données des contribuables et suivre les paiements.*
- *À Port-au-Prince, une initiative similaire pourrait être élargie pour couvrir d'autres grandes villes comme Jacmel ou Cap-Haïtien, avec un accent sur l'utilisation des outils numériques.*

Les disparités financières entre les municipalités haïtiennes (ex. : Jacmel vs Vallée de Jacmel) limitent les capacités des plus pauvres à fournir des services de base.

Création d'un fonds de solidarité municipal :

- Les municipalités avec une forte capacité de collecte de taxes pourraient contribuer à un fonds destiné aux collectivités moins dotées ;
- Ce fonds serait géré par une commission nationale de décentralisation ;
- Une partie des revenus générés par Jacmel grâce à une taxe touristique pourrait être redistribuée aux communes voisines comme Marigot ou Cayes-Jacmel pour financer des infrastructures partagées (routes intercommunales, marchés).

Beaucoup de citoyens haïtiens ignorent l'importance des taxes locales ou considèrent qu'elles sont mal utilisées.

Communication ciblée :

- Lancer des campagnes publiques pour expliquer comment les taxes locales sont utilisées (financement des écoles, éclairage public, services de santé) ;
- Publier régulièrement des rapports sur l'utilisation des fonds collectés.

Engagement communautaire :

- Organiser des forums citoyens pour impliquer la population dans la définition des priorités budgétaires ;
- Mettre en place des comités locaux pour surveiller la gestion des fonds et renforcer la transparence.

Conclusion

La forte dépendance des municipalités aux allocations gouvernementales illustre une asymétrie territoriale, où le pouvoir central exerce un contrôle disproportionné sur les ressources. Selon la théorie de l'imbrication, cette dépendance entrave l'autonomie des collectivités, les empêchant de répondre efficacement aux besoins locaux.

L'inégalité dans la répartition des ressources entre Jacmel et les autres municipalités (Marigot, Cayes-Jacmel, et Vallée de Jacmel) accentue cette asymétrie. Jacmel, bénéficiant d'un financement plus important, joue un rôle de pôle central dans l'arrondissement. Cependant, cette concentration des ressources limite les capacités des autres communes, sapant les principes de développement équilibré et inclusif prônés par la décentralisation.

La priorité donnée aux dépenses récurrentes (salaires) au détriment des investissements productifs reflète une mauvaise articulation entre les besoins locaux et les orientations budgétaires. La théorie de l'imbrication territoriale souligne que les investissements structurants, tels que les infrastructures et les projets sociaux, sont essentiels pour dynamiser les territoires et renforcer leur attractivité économique.

Dans l'arrondissement de Jacmel, cette dynamique est freinée par un manque de planification stratégique intégrée entre le niveau central et les collectivités locales. Par exemple, les faibles investissements dans les infrastructures limitent la capacité des municipalités à attirer des investisseurs ou à développer des secteurs clés comme le tourisme.

Les initiatives locales (taxes, partenariats avec des ONG, programmes de formation) illustrent une tentative des collectivités de mobiliser des ressources alternatives. Toutefois, ces efforts restent fragmentés et sous-optimaux, en partie à cause du manque de soutien institutionnel et de coordination.

La théorie de l'imbrication territoriale suggère que ces initiatives devraient être soutenues par des mécanismes nationaux qui renforcent leur impact. Par exemple, des incitations fiscales ou des subventions pourraient encourager davantage de partenariats public-privé et stimuler l'innovation au niveau local.

La centralisation excessive, bien que justifiée par une perception de faiblesse des collectivités, est contraire aux principes de la théorie de l'imbrication territoriale. En concentrant les décisions financières au niveau central, l'État entrave l'autonomie locale et limite la capacité des municipalités à développer des solutions adaptées à leurs réalités. La gouvernance locale manque de mécanismes d'articulation qui permettraient aux municipalités de mieux intégrer leurs priorités dans les plans nationaux de développement.

Améliorer la fiscalité locale nécessite une combinaison de modernisation technologique, renforcement des capacités, et communication efficace avec les citoyens. Ces mécanismes, en plus de générer des revenus stables, renforceront la transparence et la confiance des citoyens envers les administrations locales, contribuant ainsi à un développement durable et inclusif.

Pour Haïti, bien que le contexte socio-économique et institutionnel présente des défis uniques, plusieurs initiatives et mécanismes pourraient être adaptés à partir d'exemples internationaux ou développés localement pour renforcer la fiscalité locale et l'autonomie financière des municipalités. Renforcer la fiscalité locale nécessite une approche intégrée, combinant modernisation technologique, partenariats stratégiques, et engagement communautaire. Des initiatives pilotes dans des régions comme Jacmel pourraient servir de modèles pour d'autres

municipalités, montrant qu'avec les bons outils et mécanismes, il est possible de mobiliser des ressources locales tout en renforçant la confiance des citoyens.

Bibliographie

Azael, A., & Fièvre, N. (1998). Décentralisation et développement local : les enjeux haïtiens. *Colloque international sur le développement local (CICLO)* (p. 344). Port-au-Prince : Université Quisqueya.

Barthélemy, G. (1996). *Barthélemy, G Programme de coopération décentralisée en Haïti : proposition de mise en œuvre*. Port-au-Prince : GRET.

Gouvernement haïtien, G. (2006). *Décret portant sur le Cadre général de la Décentralisation*. Port-au-Prince : Le Moniteur.

Gouvernement haïtien, G. (2006). *Décret portant sur les Principes d'Organisation et de Fonctionnement des Collectivités territoriales haïtiennes*. Port-au-Prince : Le Moniteur.

Oriol, M. (1995). *L'utopie territoriale : rapport sur les collectivités territoriales et la décentralisation*. Port-au-Prince : PIREDA.

Providence, C. (2015). *Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : Quelles externalités locales ?* Schœlcher : Thèse de Doctorat, Université des Antilles.

Providence, C. (2019). Nine indicators to assess the financial issues of local government administration in Haiti. *SCHOLEDGE International Journal of Management & Development*, 06(02), 7–24.

Providence, C. (2022). *Les paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et Développement territorial*. Pointe-à-Pitre : Presses de l'Université des Antilles.